



**Instruments financiers –  
Informations à fournir (IPSAS® 41)**

IPSAS 30 est basée sur IFRS 7 – cette session est basée sur la version actuelle d’IPSAS 30, avec des exigences qui se rapportent à IPSAS 41. Cette version d’IPSAS 30 est basée sur la version actuelle d’IFRS 7, qui contient des exigences relatives à IFRS 9. La présentation et le module Informations à fournir (IPSAS 29) couvrent les obligations d’information de la version antérieure d’IPSAS 30, qui se rapportait à IPSAS 29, et étaient fondées sur une version antérieure d’IFRS 9 qui comprenait des obligations

d'information pour IAS 39 (qui constituait la base de la norme IPSAS 29.

*Le Manuel des normes comptables internationales du secteur public est la principale source faisant autorité sur les principes comptables internationaux généralement reconnus pour les entités du secteur public.*

*Toutes les informations contenues dans cette présentation sont exclusives et protégées par le droit d'auteur.*

## Objectif des informations à fournir

Permettre aux utilisateurs d'évaluer :

- l'importance des instruments financiers pour la situation financière et la performance de l'entité; et
- La nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée au cours de la période et à la fin de la période de reporting, et la manière dont l'entité gère ces risques.

## Informations requises

- Catégories d'actifs et de passifs financiers
- Éléments de produits, de charges, de gains ou de pertes
- Méthodes comptables
- Comptabilité de couverture
- Juste valeur
- Prêts concessionnels
- Nature et étendue des risques découlant des instruments financiers

passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés des prix); et

Level 3 - Intrants de l'actif ou du passif qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables (intrants non observables).

## Note sur la méthode comptable

La Commission a adopté les classifications suivantes de ses actifs et passifs financiers

- Les liquidités sont classées comme « actifs détenus pour être négociés en raison d'un excédent ou d'un déficit » et sont évaluées à leur juste valeur.
- Les comptes débiteurs sont classés comme « actifs financiers évalués au coût amorti » et les comptes créditeurs sont classés comme « passifs financiers évalués au coût amorti ». Ils sont initialement évalués au montant initial de la facture, puis évalués au coût amorti à l'aide du taux d'intérêt effectif.
- Les prêts à long terme sont classés comme des « passifs financiers évalués au coût amorti ». Ils sont initialement évalués à la juste valeur, puis au coût amorti à l'aide du taux d'intérêt effectif..

## Note illustrative sur la valeur comptable et la juste valeur

Les passifs à la juste valeur et les actifs financiers sont des estimations et sont généralement calculés en utilisant les conditions du marché à un moment précis. Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs.

	20X2 Valeur comptable	20X2 juste Valeur	20X1 Valeur comptable	20X1 Juste Valeur
Passifs financiers				
Pensions/ Retraites	142,843	154,630	139,909	155,877
Dette	559,126	597,531	514,020	561,964
Actifs Financiers				
Créances	101,205	95,627	122,147	121,207
Investissements	121,207	121,207	99,926	104,925

## Hierarchie de la juste valeur

Le tableau suivant montre la hiérarchie de la juste valeur pour l'évaluation de la juste valeur des actifs financiers comptabilisés dans l'état de la situation financière.

Description	20X2 CU	Level 1 CU	Level 2 CU	Level 3 CU
Actifs financiers à la juste Valeur par excédent ou déficit				
Titres	15,650	9,325	4,175	2,150
Derivés	25,420	10,168	7,827	7,425
Investissements dans des instruments de capitaux propres à la juste Valeur par le biais de l'actif net/ capitaux propres				
Prise de participations	9,575	925	2,875	5,775
Total	50,645	20,418	14,877	15,350

## Risque de Crédit

### Note X – Risque de Crédit

L'utilisation de produits dérivés introduit le risque de crédit d'une contrepartie en défaut d'exécution d'obligations contractuelles. La province gère son risque de crédit en ne traitant qu'avec des contreparties de qualité de crédit élevée et en concluant des ententes contractuelles qui prévoient une compensation globale de résiliation. Le tableau ci-dessous présente le risque de crédit brut du portefeuille d'instruments financiers dérivés.

	20X2 (000)	20X1 (000)
Exposition brute au risque de crédit	2,919 CU	5,492 CU

## Questions et Discussions



- Visitez le site web de l'IPSASB  
<http://www.ipsasb.org>